



Le marché du travail bousculé par l'IA

- L'intelligence artificielle chamboule les procédures de recrutement et de promotion dans les entreprises.
- Les jeunes diplômés la perçoivent davantage comme une menace sur l'emploi que comme une opportunité.
- Les formations professionnelles aux nouveaux outils IA rencontrent un grand succès sur le site du CPF.

// PAGES 2 ET 16

série d'été

Quand Thomas Jefferson arrachait la Louisiane à Bonaparte

LES GRANDES FIGURES DE 250 ANS DE RELATIONS FRANCO-AMÉRICAINES (4/5) // PAGE 9

enquête d'été

Dépêches d'Ems : les mots de la guerre

LES GRANDES FAKE NEWS DE L'HISTOIRE (4/5) // PAGE 10

Automobile Le marché chinois entre nouveautés et ventes déprimées // PP. 12-13



Tourisme
L'Europe du Nord, nouvelle star des vacances // P. 15

En France, un long été de canicules



Xavier Francolon/Sipa - Shutterstock - Elio Blondel/Abaca

CLIMAT La France se débat pour la cinquième fois cette année avec des températures record. Quasiment aucune région n'est épargnée. « L'épisode caniculaire se poursuit, et atteint son pic pour les journées de jeudi et vendredi », a prévenu Météo-France, qui a placé 80 départements en vigilance orange. La sécheresse continue de son côté de progresser. Les canicules à répétition cet été pourraient coûter au pays « de l'ordre de 10 à 15 milliards d'euros », a alerté la ministre de la Transition écologique, Monique Barbut. La production agricole est l'activité économique la plus exposée à des effets négatifs. Mais il est encore trop tôt pour savoir quel sera l'impact sur les rendements des récoltes et sur l'élevage. // **PAGE 3**

Téléphonie Google persiste dans les smartphones avec Pixel // P. 16

Métaux Les Etats-Unis investissent pour mettre fin à la domination chinoise // P. 19

l'éditorial

Une leçon norvégienne



Imaginez la France avec une dette publique dépassant à peine 40 % de son PIB et un fonds lui aussi public ayant en réserve près de 25.000 milliards d'euros d'actifs financiers, soit plus de 350.000 euros par habitant... Telle est la situation de la Norvège. Son fonds souverain, le plus grand du monde, vient en effet de révéler que la valeur de ses actifs en milieu d'année avait atteint un nouveau pic à 2.070 milliards d'euros.

Bien sûr, les finances publiques de la Norvège sont mieux gérées que celles de la France. Mais ce n'est pas l'origine de ces réserves colossales. Le pays nordique a peu d'habitants (moins de 6 millions) et beaucoup de pétrole (2 millions de barils produits chaque jour). Son gouvernement a donc décidé il y a plusieurs décennies de mettre en réserve une bonne partie des recettes issues de l'or noir.

Et ces réserves financières sont de plus en plus placées en actions (72 % du total aujourd'hui contre moins de 40 % il y a trente ans). Or les cours des actions ont beaucoup monté. Au premier semestre 2026, ils ont été dopés par l'envolée des acteurs de l'intelligence artificielle. La performance du fonds norvégien reflète donc d'abord la santé éclatante et parfois inquiétante des places boursières mondiales.

Si la France n'a pas de manne pétrolière, les Français ont des réserves financières qui pourraient être investies dans des placements plus rentables. Des placements qui seraient aussi plus risqués. Mais est-on vraiment sûr que les obligations publiques, si présentes dans les portefeuilles français, soient vraiment sans risque ?
— **Jean-Marc Vittori**

Shein : une introduction en Bourse aux allures de chemin de croix

E-COMMERCE La plateforme de vente de vêtements sur Internet Shein devrait sonner la cloche de son arrivée à la Bourse de Hong Kong, mercredi 19 août. Le groupe d'origine chinoise dont le siège est installé à Singapour n'a pas confirmé, mais il a bien déposé son prospectus auprès des autorités boursières, après le feu vert de Pékin. Il envisagerait de lever 3 milliards de dollars.

Si l'opération aboutit, elle marquera la fin d'une longue course d'obstacles. Le ténor de l'ultra-fast-fashion avait d'abord envisagé une première IPO en 2022, avant que la



guerre en Ukraine ne mette fin au projet. Fin 2023, après avoir transféré son siège social à Singapour, Shein a déposé un dossier auprès du gendarme boursier américain. Mais le dossier a pris une tournure politique. En 2024, il essuie un nouvel échec à Londres.

Au fil des années, Shein a revu ses ambitions à la baisse. Sa valorisation est passée de 100 milliards de dollars en 2022 à une fourchette comprise entre 30 et 40 milliards – voire moins de 25 milliards, à en croire Bloomberg – à l'approche de sa nouvelle tentative d'IPO. // **PAGE 13**

L'économie iranienne s'enfonce dans une crise sans précédent

MOYEN-ORIENT L'Iran tient tête aux Etats-Unis depuis plus de six mois mais son économie est au bord du gouffre. Le blocage américain des ports iraniens fait plonger les exportations d'hydrocarbures, sources importantes de revenu. Les réserves de change se réduisent comme peau de chagrin et la

devise plonge. Les bombardements ont endommagé les infrastructures vitales et les Iraniens font face à une inflation galopante. Le pays aurait perdu 630.000 emplois industriels au cours des douze derniers mois à cause des difficultés de financement et des coupures d'électricité. Après des

années de sanctions et de privations, la population voit ses conditions de vie encore se dégrader et la pauvreté progresser. Sans pouvoir protester ou même se faire entendre. Le régime des mollahs, tenu désormais par des durs, a accru un peu plus la répression de toute forme d'opposition. // **PAGE 4**

Trump veut mettre fin à l’hégémonie chinoise sur les métaux

MATIÈRES PREMIÈRES

Avec 3 milliards de dollars d’investissements, l’administration Trump veut relancer l’industrie minière américaine et garantir son indépendance.

Etienne Goetz

Donald Trump n’y est pas allé de main morte lors d’une réunion au département d’Etat avec les cadors de l’industrie minière. « *Nous allons remettre les miniers au travail et récupérer notre titre, qui nous revient de droit, de superpuissance des métaux* », a promis le président américain devant ce parterre de dirigeants réunis en fin de semaine dernière.

A cette occasion et pour atteindre ses objectifs, il a annoncé 3 milliards de dollars de nouveaux investissements dans une série de projets, qui vont de la mine de cuivre en Arizona à la mine de scandium en Australie, en passant par une usine d’aimants permanents dans le Minnesota ou de batteries au lithium et au silicium.

Selon Trump, ces investisse-

ments « *vont créer des milliers d’emplois et contribuer à la stabilité, à la sécurité économique* » du pays. Ces efforts, a-t-il ajouté, doivent faire en sorte que les Etats-Unis « *ne soient plus jamais dépendants de nations étrangères hostiles pour les ressources dont notre pays a besoin pour dominer à l’avenir* ».

Des aimants indispensables à l’industrie de l’armement

Sans la nommer directement, le président américain vise la Chine. Pékin n’a pas autant de pétrole que les Etats-Unis mais a construit depuis une vingtaine d’années son hégémonie sur la quasi-totalité des métaux, notamment ceux nécessaires à la tech, à la défense et aux

« Nous allons remettre les miniers au travail et récupérer notre titre, qui nous revient de droit, de superpuissance des métaux. »

DONALD TRUMP
Président des Etats-Unis

énergies bas carbone. Après le « Liberation Day », Pékin par exemple avait sur-le-champ riposté en limitant les exportations de terres rares et d’aimants permanents vers l’Occident.

Ces aimants sont indispensables pour fabriquer des avions de chasse, des systèmes de guidage pour missiles, des radars, des moteurs de voitures électriques ainsi que des turbines d’éoliennes. Or la Chine raffine plus de 90 % des terres rares et exporte presque autant d’aimants. Les restrictions ont provoqué des retards et des mises à l’arrêt de certaines lignes de production.

Importations de cuivre

Pour éviter de nouvelles ruptures d’approvisionnement, les Etats-Unis ont redoublé d’efforts pour créer une filière indépendante de la Chine. Le Pentagone a par exemple pris une participation de 400 millions de dollars dans MP Materials, qui exploite la mine de terres rares de Mountain Pass en Californie, afin de construire une unité de raffinage de terres rares.

Ces dernières ne sont pas les seuls métaux qui concentrent l’attention de l’administration américaine. Le lithium pour les batteries de voiture ou pour stocker l’électricité solaire fait également partie de la liste, avec Sila Nanotechnologies qui va bénéficier d’un prêt de 1,4 milliard de dol-



Donald Trump et son secrétaire d’Etat Marco Rubio on fait la promotion de l’industrie minière, au département d’Etat à Washington, mardi. Photo iStock Via AFP

lars du Pentagone. L’Exim Bank va apporter 1 milliard de dollars pour financer le projet de mine de cuivre porté par Ivanhoe Electric à Santa Cruz, en Arizona. Le métal rouge est incontournable pour les réseaux qui alimentent en électricité les centres de données. Les Etats-Unis importent encore la moitié du cuivre dont ils ont besoin, notamment d’Amérique du Sud.

L’Agence internationale de l’énergie a mis en garde à maintes reprises

contre des risques de pénuries de cuivre, car la demande va augmenter plus rapidement que l’offre. Pour ouvrir une mine de cuivre, il s’écoule près de quinze ans entre la première étude et le premier coup de pioche. « *Nous nous sommes endormis pendant de nombreuses administrations* », a déclaré le magnat des mines Robert Friedland, dont les entreprises, Ivanhoe Electric et Sunrise Energy Metals, ont été mises en avant par Trump.

« *C’est essentiel pour notre sécurité nationale.* »

Donald Trump a annoncé 180 millions de dollars pour la « *formation de la nouvelle génération de mineurs américains* ». Cet argent ira à des écoles des mines, des parcours de géologie ou de métallurgie. Le manque d’attractivité de ces filières pose un défi pour l’industrie minière, qui voit le vivier de nouveaux talents s’amenuiser chaque année, alors même que les besoins explosent. ■

L’hôtel de La Vaupalière, joyau du XVIII^e siècle au cœur du siège d’AXA

LES LIEUX HISTORIQUES DE LA FINANCE PARISIENNE (4/10)

AXA a achevé en 2025 la rénovation de son siège historique avenue de Matignon.

Le site intègre un bâtiment classé au lustre d’antan : l’hôtel particulier d’un mousquetaire du roi marié à une riche héritière.

Tifenn Clinkemaillié

Pour Claude Bébéar, certains actifs sont plus précieux que d’autres. Deux étaient particulièrement chers aux yeux du fondateur d’AXA. D’un côté, les vignobles du groupe, dont le célèbre Château Pichon Baron, acquis sous l’impulsion du polytechnicien parti d’une petite mutuelle de Belbeuf pour bâtir un empire de l’assurance. De l’autre, le siège mondial d’AXA.

Situé avenue de Matignon à Paris depuis 1995, le site abrite un joyau architectural au lustre d’antan : l’hôtel particulier de La Vaupalière. Après un peu plus de trois années de travaux, le bâtiment classé a été réintégré, en 2025, à un ensemble modernisé. Une occasion pour l’assureur de rappeler son attachement à l’histoire, mais aussi à la préservation du patrimoine et à l’art.

Ancien lieu de jeux et de fête du marquis de la Vaupalière, mousquetaire du roi marié à la riche héritière Diane de Clermont, l’hôtel est construit entre 1765 et 1767 dans le faubourg Saint-Honoré. Son jardin, qui s’étendait alors jusqu’aux

Champs-Élysées, aurait même accueilli, selon la légende, une lecture clandestine du « Mariage de Figaro » par Beaumarchais. Saisi pendant la Révolution comme bien d’immigré, le lieu servira de guinguette, avant d’être restitué, et morcelé. Plusieurs occupants s’y succèdent, dont le journal le « Figaro » ou la couturière Maggy Rouff.

C’est en 1985 qu’AXA s’installe dans les immeubles voisins de la rue de Matignon. L’hôtel – que Claude Bébéar souhaitait ardemment acquérir – tombe finalement dans son giron en 1996, en échange d’autres bien de la compagnie. Lors de la fusion des adresses, le fondateur du géant de l’assurance confie au célèbre architecte espagnol Ricardo Bofill le soin de relier l’ensemble par un atrium lumineux. L’ancienne cour de l’hôtel est alors mise sous cloche.

Importante collection de mobilier

En parallèle, le décorateur François Joseph Graf est chargé de la rénovation de l’hôtel de la Vaupalière. Sa mission : donner l’impression que le marquis vient tout juste de quitter cet écrin de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Aucun détail n’est laissé au hasard. Le décorateur doit surélever une partie du carrelage de pierres calcaires pour donner l’impression qu’elles ont été usées par le temps.

Pour remplir sa mission, il acquiert également une importante collection de mobilier de style Louis XVI. Des boiseries blanc et or, des porcelaines au céladon, ou encore un immense lustre en argent massif sont répartis dans les différentes salles de réception, de l’antichambre au « salon des cuirs » à l’esprit japonisant, en passant par une petite galerie des glaces, la salle à manger, ou la salle du conseil. Redevenu

espace de réception, l’hôtel rappelle ainsi qu’AXA est un grand assureur d’œuvres d’art dans le monde. Mais la dernière rénovation permet aussi de se projeter dans le présent. Sur le plan pratique, elle a en outre été l’occasion de réunifier les trois bâtiments qui composent le siège.

Une vitrine du groupe

Un passage en sous-sol permet désormais de relier les deux immeubles modernes à l’hôtel de La Vaupalière. Le vaste espace vitré – où l’on peut déjeuner le midi, boire un café, ou travailler à tout moment de la journée – répond dans le même temps aux nouvelles manières de travailler, davantage orientées vers les espaces collectifs et collaboratifs. Les services partagés tels qu’une conciergerie, un service IT ou une salle de sport sont aussi rassemblés ici.

Toujours en sous-sol, un « business center » et son auditorium de 300 places permettent au site d’accueillir des événements et de faire du lieu une vitrine du groupe. Au global, les surfaces de travail collaboratif ou dédiées à l’événementiel représentent ainsi la moitié des 20.000 m² de surface globale. Les 1.300 collaborateurs se partagent eux près de 800 postes fixes.

Du côté des bureaux, l’immeuble du 6, rue Rabelais, est celui ayant eu le droit aux modifications les plus importantes. Ouvert sur le jardin, le bâtiment a vu sa façade s’orner de balcons asymétriques et arborés. Cette initiative a permis au groupe d’augmenter de 60 % sa surface de jardins, tout en rendant hommage à la peinture de Mondrian.

En surface, le jardin – élément structurant du projet et visible depuis la rue – permet lui aussi de relier les espaces entre eux et d’orchestrer les différentes strates historiques. ■

annonces judiciaires & légales

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 1^{er} NOVEMBRE 2026

En application des articles L. 121-16 et R. 121-19 du Code de l’environnement

PROJET DE CRÉATION D’UNE CHAUFFERIE À VITRY-SUR-SEINE (94) ET DE SA PLATEFORME FLUVIALE À RIS-ORANGIS (91)

1. OBJET DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Le projet Thermo-sur-Seine s’inscrit dans la transformation du réseau de chaleur grand parisien. Il vise à accélérer sa décarbonation tout en réduisant le recours aux énergies fossiles. **Le projet consiste en la construction d’une chaufferie à Vitry-sur-Seine** (Val-de-Marne), alimentée principalement par des combustibles solides de récupération (CSR) et du bois B, **ainsi que la création d’une plateforme fluviale à Ris-Orangis** (Essonne) destinée à assurer l’acheminement des combustibles par voie d’eau jusqu’à la chaufferie.

Le projet Thermo-sur-Seine est porté par la Société d’économie mixte à opération unique (SEMOP) en charge d’assurer la gestion, modernisation et décarbonation du réseau de chaleur grand parisien.

La concertation préalable doit permettre de débattre de l’opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet, en amont du processus de décision, notamment : de son contexte et des alternatives étudiées ; de ses enjeux sanitaires, environnementaux et socio-économiques ; de son intégration et de ses retombées territoriales ; de la gestion des déchets en Ile-de-France.

2. CADRE JURIDIQUE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Au regard de sa nature et de son montant, **le projet Thermo-sur-Seine relève du cadre de participation du public prévu au titre des articles L. 121-8 et L. 121-9 du Code de l’environnement**. À ce titre, la Commission nationale du débat public (CNDP) a été saisie en décembre 2025 par la SEMOP. Le 12 janvier 2026, **la CNDP a décidé l’organisation d’une concertation préalable sous l’égide de quatre garants désignés par ses soins** : M. Christophe Dague, M. Roland Peylet, M. Jacques Roudier et Mme Dominique Viel. Les modalités et le dossier de concertation ont été approuvées par la Commission Nationale de Débat Public, par décision n° 2026 / 57 / THERMO SUR SEINE / 2 du en date du 1^{er} juillet 2026.

3. DURÉE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

La concertation préalable se déroulera **du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre 2026**.

4. MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Le dossier de la concertation sera disponible **sur la plateforme participative du projet www.thermo-sur-seine-concertation.fr et dans les 10 lieux de consultations suivants** (sous réserve de l’accord des collectivités concernées) : mairie d’Alfortville, mairie de Choisy-le-Roi, mairie de Draveil, mairie de Grigny, mairie de Maisons-Alfort, mairie de Ris-Orangis, mairie de Vitry-sur-Seine, siège du Grand-Orly Seine Bièvre, siège du Grand Paris Sud, direction de la transition écologique et du climat à Paris.

Le public pourra déposer ses contributions via :

- **Les registres papiers disponibles dans les lieux de consultation mentionnés**

- **Les modules de dépôt d’avis libre et de question sur la plateforme www.thermo-sur-seine-concertation.fr**
- **Le cahier d’acteur** pour les personnes morales (collectivité, association, organisation, entreprise, institution, etc.), à déposer sur la plateforme participative.

Des questions et demandes peuvent être adressées aux garants par voie dématérialisée, à l’adresse e-mail **garants.thermo.seine@garant-cndp.fr**, et par voie postale, à l’adresse ci-après : Commission nationale du débat public - À l’attention des garants du projet Thermo-sur-Seine - 244, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Tout au long de la concertation préalable, **plusieurs temps d’échanges** sont organisés :

- Trois rencontres mobiles dans l’espace public, pour aller à la rencontre de tous les habitants.
- 4 réunions publiques :
- o **Réunion publique d’ouverture à Vitry-sur-Seine** : 15 septembre 2026, Salle Robespierre, 3 allée du Puits-Farouche, Vitry-sur-Seine
- o **Réunion publique d’ouverture à Ris-Orangis** : 17 septembre 2026, Centre culturel Robert Desnos, 3 allée Jean Ferrat, Ris-Orangis
- o **Réunion publique à Alfortville** : 30 septembre 2026, Salle de convivialité, Pôle Culturel, Parvis des Arts, 26 rue Joseph Franceschi, Alfortville
- o **Réunion publique de clôture** : 29 octobre 2026, Hôtel de Ville de Vitry-sur-Seine
- **Forum Sante & environnement - « Quels enjeux sanitaires et environnementaux pour le territoire ? »** : 26 septembre 2026, Hôtel de Ville de Vitry-sur-Seine
- 3 ateliers focus thématiques sur inscription :
 - o **Atelier focus - « Comment intégrer au mieux la future plateforme fluviale dans son environnement ? »** : Ris-Orangis - 29 septembre 2026
 - o **Atelier focus - « Quels principes d’organisation des flux routiers et fluviaux ? »** : Ris-Orangis - 8 octobre 2026
 - o **Atelier focus - « Quelles conditions de suivi des études sanitaires et environnementales ? »** : Vitry-sur-Seine - 15 octobre 2026
- 2 webinaires à distance sur inscription :
 - o **Webinaire - « Thermo-sur-Seine, un maillon au sein du projet global de rénovation du réseau de chaleur »** : 22 septembre 2026
 - o **Webinaire focus - « CSR et bois B : des solutions pour produire de la chaleur bas carbone ? »** : 1^{er} octobre 2026

Les dates, lieux, horaires et modalités de participation des différentes rencontres seront publiés sur la plateforme participative **www.thermo-sur-seine-concertation.fr**.

5. BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

A l’issue de la concertation préalable, les garants établiront, dans le délai d’un mois, un bilan de celle-ci. Ce bilan comportera une synthèse des observations et propositions présentées. Dans un délai de deux mois suivant la publication du bilan des garants, le maître d’ouvrage publiera une réponse, précisant les mesures qu’ils jugent nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation. Ce document sera mis en ligne sur la plateforme participative du projet **www.thermo-sur-seine-concertation.fr**.

EP 26-0186 contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l’annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.